



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 26 AOÛT 2025 À 18 H 30 AU 331, RUE DU COUVENT, MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5

PRÉSENCES :

- Madame Nadine Carpentier, directrice générale
- Madame, Sabrina Devlin, présidente
- Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
- Madame Julie Carle, administratrice
- Madame Catherine Letendre, administratrice
- Madame Katherine Fiset, administratrice
- Madame Dominique Hewitt, administratrice
- Madame Lisa Danis, administratrice
- Madame Joëlle Laroche, administratrice
- Madame Julie Martin, administratrice
- Madame Sabrina Turcotte, administratrice
- Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
- Monsieur Richard Leblanc, administrateur

ABSENCES MOTIVÉES

INVITÉS :

- Madame Manon Riel, directrice du Service des ressources financières
- Madame Maude Carpentier, directrice du Service des ressources humaines
- Monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Madame Sabrina Devlin salue les administrateurs présents à la rencontre. Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 33.

2. Assermentation des nouveaux administrateurs

Le secrétaire général dépose pour inscription au livre des délibérations du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et en respect de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, le serment signé de l'administratrice suivante de remplir fidèlement les devoirs de leur charge au meilleur de leur jugement et de leur capacité :

Dominique Hewitt

Cette prestation de serment est inscrite sous le numéro de résolution CSSHBO-990-2025-26 et est déposée en annexe de la présente séance.

3. Nomination à la vice-présidence

3.1 Processus d'élection à la vice-présidence

CONSIDÉRANT la fin du mandat de la vice-présidente, madame Valérie Bouffard, le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit élire parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, la vice-présidence lorsque le poste est vacant.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle que soit utilisée la procédure suivante pour l'élection de la vice-présidence du conseil d'administration :

- 1) Le conseil procédera à la nomination d'un scrutateur d'élection pour s'assurer d'un processus d'élection juste et conforme ;
- 2) Le scrutateur recevra les propositions de mise en candidature. Un candidat doit être proposé par un autre administrateur pour que sa candidature soit retenue ;
- 3) La période de mise en candidature sera clôturée sur proposition d'un des membres du conseil d'administration ;
- 4) En débutant par le dernier administrateur proposé, la personne sera invitée à accepter ou refuser sa mise en candidature ;
- 5) À la fin de ce processus, si plus d'une personne est candidate et qu'aucun vote secret n'a été demandé par un des administrateurs, les administrateurs procéderont à un vote à main levée ;
- 6) La tenue d'un vote secret se fait sur proposition d'un administrateur. Cette proposition n'est pas sujette à débat ;
- 7) Le vote secret se fait par scrutin sur des bulletins de vote dont le décompte est confié au scrutateur nommé par l'assemblée ;
- 8) Le scrutateur remettra tour à tour un bulletin de vote aux administrateurs et les invitera à le déposer dans une boîte prévue à cette fin, le secrétaire général sera responsable de la conservation de ces bulletins de vote sous scellé ;
- 9) Seront organisés autant de tours de scrutin requis pour qu'un candidat obtienne la majorité simple des voix ;
- 10) Le scrutateur d'élection annoncera le candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix ;
- 11) Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule personne qui accepte d'être officier, celle-ci sera élue par acclamation par le scrutateur d'élection ;
- 12) Dès que la vice-présidence du conseil est élue, elle prend son siège et dirige la rencontre au besoin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-002-2025-26 3.2 **Nomination d'un scrutateur pour l'élection des officiers**

CONSIDÉRANT La résolution CSSHBO-0XX-2025-26 déterminant le processus d'élection des officiers,

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Valérie Bouffard de nommer monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général, pour agir à titre de scrutateur pour l'élection des officiers

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

3.3. Ouverture de la période de candidature

Le scrutateur d'élection déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

Madame Catherine Letendre propose Katherine Fiset
Madame Valérie Bouffard propose monsieur Guillaume Bernier
Madame Joëlle Laroche propose madame Sabrina Turcotte

CSSHBO-003-2025-26

3.4. Fermeture de la période de mise en candidature à la vice-présidence

CONSIDÉRANT la réception des candidatures pour le poste de vice-présidente ou de vice-président ;

CONSIDÉRANT que chacun des membres présents a eu la possibilité de proposer un candidat ;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin **ET APPUYÉ** par madame Valérie Bouffard que la période de mise en candidature à la vice-présidence du conseil d'administration soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Conformément au processus d'élection, le scrutateur d'élection invite les personnes proposées à accepter ou refuser la mise en candidature :

Madame Sabrina Turcotte refuse sa mise en candidature
Monsieur Guillaume Bernier refuse sa mise en candidature
Madame Katherine Fiset accepte sa mise en candidature

Au terme du processus, madame Katherine Fiset est élue par acclamation au poste de vice-présidente du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. Les administrateurs félicitent madame Fiset.

CSSHBO-004-2025-26

4. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

CONSIDÉRANT l'ajout des points « Transport scolaire » et « Communications avec les parents » par madame Catherine Letendre;

IL EST PROPOSÉ par madame Joëlle Laroche **ET APPUYÉ** par madame Catherine Letendre d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
- 2. Assermentation des nouveaux administrateurs
- 3. Nomination à la vice-présidence
 - 3.1. Processus d'élection de la vice-présidence
 - 3.2. Nomination d'un scrutateur pour l'élection des officiers
 - 3.3. Ouverture de la période de candidature
 - 3.4. Fermeture de la période de candidature



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- 4. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 août 2025
- 5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025
- 6. Affaires découlant du procès-verbal du 25 juin 2025
- 7. Parole du public
- 8. Rapport de la présidente
- 9. Rapport CA-DG – août 2025
- 10. Transfert du contrat d'entretien ménager du centre administratif et du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki - 2025-2030
- 11. Date heure et lieu des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2025-2026
- 12. Nomination des membres sur les comités du Centre de services scolaire
- 13. Budget 2025-2026
- 14. Bilan de l'année 2024-2025
- 15. Comité de parents
- 16. Transport scolaire
- 17. Communication avec les parents
- 18. Date, heure et lieu de la prochaine séance
- 19. Clôture de la séance
- 20. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-005-2025-26 5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle **ET APPUYÉ** par madame Catherine Letendre de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2025 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal du 25 juin 2025

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière, indique aux administrateurs les suivis réalisés depuis la dernière séance. Il revient notamment sur le renouvellement des membres du comité d'enquête à l'éthique et la déontologie. Il indique que le transport étant à l'ordre du jour, ce point fera l'objet de discussion et de suivis.

Finalement, il indique que les discussions au niveau des fibres optiques ont peu avancé.

7. Parole du public

Aucun membre du public ne participe à la période de questions.



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Par contre, pour faire suite aux présentations faites pendant le rapport de la direction générale (point 9) madame Audrey Beaulieu, mère d'un enfant fréquentant le pavillon Saint-Nom-de-Marie au Lac-Ste-Marie, met de l'avant les difficultés vécues à ce pavillon pour le transport scolaire. Elle revient notamment sur la sécurité entourant l'arrivée et la sortie des élèves de ce pavillon. Ce problème risque d'être amplifié lors de la période hivernale. Le secrétaire général et responsable du transport scolaire, monsieur Louis-Philippe Larivière, indique qu'il a été mis au fait de la situation et qu'il sera notamment présent à ce pavillon en ce début d'année scolaire pour faire un portrait de la situation.

8. Rapport de la présidence

D'entrée de jeu, la présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin prend le temps de remercier madame Valérie Bouffard pour son travail à titre de vice-présidente pour le conseil d'administration et en profite pour souhaiter la bienvenue à madame Katherine Fiset qui agira à ce titre pour le prochain mandat à la vice-présidence.

En deuxième lieu, la présidente informe les administrateurs que lors de la rencontre de préparation qui s'est tenue mercredi dernier, les officiers ont été avisés par le secrétaire général que le CSSHBO a retenu les services de deux firmes d'avocats pour agir en défense pour le Centre de services scolaire tel que le prévoit l'article 27 du règlement de la délégation des fonctions et des pouvoirs. La firme Morency avocats et Noël et Associés agiront à titre de procureur pour les deux dossiers distincts.

Elle souhaite une bonne année scolaire aux administrateurs et souligne l'importance de travailler ensemble.

Madame Lisa Danis prend son siège à 18 h 47

9. Rapport CA-DG – août 2025

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, débute en présentant la nouvelle facture visuelle du rapport de la direction générale.

Au niveau des représentations et depuis le retour au mois d'août, une tournée des écoles a été effectuée lors des assemblées générales annuelles des enseignantes et des enseignants en de début d'année en plus d'une conférence de presse pour lancer la rentrée scolaire en Outaouais qui a eu lieu le 28 août.

La directrice générale débute en faisant une mise au point sur le service du transport scolaire. Elle revient notamment sur les changements qui ont été effectués lors de la dernière année. La directrice générale mentionne que ces changements visent à assurer le respect de la politique de transport scolaire et notamment le respect de l'admissibilité au transport. Les changements visent également à améliorer la sécurité des élèves lors du transport en fin de journée en limitant le nombre de transferts d'élèves en fin de journée.

La directrice générale poursuit en apportant des précisions concernant le budget 2025-2026 du Centre de service scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO). Elle mentionne que, comme l'actualité le présente, le CSSHBO a eu un ajustement des compressions budgétaires qui implique une moins grande coupe budgétaire au CSSHBO. Toutefois, elle indique que le Centre de services scolaire fait toujours face à un gel d'embauche et rappelle l'importance de l'atteinte des cibles d'équivalents temps complet (ETC) afin d'éviter une coupure supplémentaire. Finalement, la directrice générale rappelle que le CSSHBO s'assurer de maintenir



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

le service direct aux élèves, et ce, malgré une coupure nette à prévoir de 443 000\$.

En suivi du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) la directrice générale présente que le Centre de services scolaire atteint présentement un taux de réussite à 64,6% et qu'il s'agit d'une légère augmentation sur l'année dernière en raison des qualifications. Elle indique que 83% des membres du personnel enseignant sont légalement qualifiés ou en voie de l'être grâce au programme de qualification.

Finalement, elle souligne le travail des ressources matérielles durant la saison estivale pour l'amélioration des cours d'école à la suite des sommes recueillies dans le cadre du lot cumulatif « As de pique » organisé par la radio CHGA. Ce sont plus de 800 000\$ injectés dans nos écoles grâce à ces sommes.

CSSHBO-006-2025-26 10. Transfert du contrat d'entretien ménager du Centre administratif et du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki - 2025-2030

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire a reçu trois soumissionnaires lors de l'ouverture de l'appel d'offres public le 15 mai 2025 ;

Entreprise	Coût (avant taxes)
Arcan, Ian (Les entreprises A.E.)	79 500,00 \$
Services Ménagers Roy	82 821,93 \$
Nasco entretien ménager d'immeubles inc.	118 181,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat de service d'entretien ménager du Centre administratif et du Centre Notre-Dame-du-Désert de Maniwaki - 2025-2030 avait été accordé au soumissionnaire le plus bas, soit M. Ian Arcan (Les entreprises A.E.) au montant de soixante-dix-neuf-mille-cinq-cents (79 500 \$), à compter du 1^{er} juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT le désistement du soumissionnaire, M. Ian Arcan (Les entreprises A.E.) en date du 17 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que le deuxième soumissionnaire le plus bas a accepté le contrat ;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques, d'accorder le contrat au deuxième soumissionnaire le plus bas ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an (2025-2026), et renouvelable pour quatre (4) autres années (2026-2027, 2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030) ;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Valérie Bouffard:

D'ABROGER la résolution CSSHBO-052-2024-25;

D'AUTORISER l'octroi du contrat de service au deuxième soumissionnaire le plus bas conforme, soit à Services Ménagers Roy



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

au montant de quatre-vingt-deux-mille-huit-cent-vingt-et-un dollars et quatre-vingt-treize cents (82 821,93 \$) excluant les taxes ;

DE REMBOURSER le dépôt d'exécution de sept-mille-neuf-cent-cinquante (7 950 \$) à Ian Arcan (Les entreprises A.E.) ;

D'AUTORISER M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques à signer le contrat à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-007-2025-2611.
- Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2025-2026
- CONSIDÉRANTl'article 2.6 du Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration qui indique que le conseil doit adopter par résolution le calendrier de ses séances et en faire sa publication ;
- IL EST PROPOSÉpar madame Katherine Fiset ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre, d'adopter le calendrier suivant pour les séances ordinaires du conseil d'administration durant l'année scolaire 2025-2026 :
- Le jour :

Mardi 26 août 2025

Mardi 23 septembre 2025

Mardi 28 octobre 2025

Mardi 25 novembre 2025

Mardi 17 février 2026

Mardi 28 avril 2026

Mardi 30 juin 2026

Le lieu :

331, rue du Couvent, Maniwaki

Hybride dans les trois pôles

Hybride dans les trois pôles

Hybride dans les trois pôles

Hybride dans les trois pôles

Hybride dans les trois pôles

250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
- L'heure :

Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.
- Nomination des membres sur les comités du Centre de services scolaire
- Ce point est reporté à la prochaine séance.
13.
- Budget 2025-2026
- Ce point a été traité dans le rapport de la direction générale.
14.
- Bilan de l'année 2024-2025
- Madame Nadine Carpentier présente le bilan de la direction générale aux administrateurs. Elle revient sur les moyens mis en place pour assurer l'atteinte des cibles et des objectifs et si ces moyens ont été réalisés.
- Elle note que l'année 24-25 fut marquée par un changement de cap du CSSHBO et qu'un accent fut mis tout au long de l'année sur les résultats des élèves et l'amélioration de nos taux de réussite.



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

La directrice générale mentionne que la structure et le sujet des rencontres entre les gestionnaires ont été revus pour s'assurer que la vision de la direction générale soit au centre des décisions.

Elle rappelle la mise en place de sept (7) chantiers de travail qui ont contribué à impliquer tous les gestionnaires dans la gestion du changement. La revue de la structure des comités a permis aux directions d'être plus présente sur le terrain.

Dans la même foulée, elle mentionne le début de l'implantation d'une salle de montre et d'une salle de pilotage afin de permettre une gestion axée sur les résultats et les besoins des élèves. Elle invite aux administrateurs à visiter la salle de pilotage où des rencontres avec les équipes de gestion des écoles se font.

La directrice générale mentionne que, tout au long de l'année, les données issues de la recherche ont été mises de l'avant avec le comité consultatif de gestion pour mieux démontrer les pratiques éprouvées en éducation.

Une autre nouveauté cette année fut la mise en place d'une nouvelle forme de reconnaissance : la distribution d'arbres pour honorer nos employés porteurs de réussite.

Encore une fois, elle rappelle que la gestion financière fut au centre des préoccupations des gestionnaires et le demeurera au cours des prochaines années. Elle souligne qu'une optimisation des ressources financières de plus de 300 000\$ a été demandée au CSSHBO pour 24-25.

15. Comité de parents

Considérant que la présidente du comité de parents et vice-présidente du conseil d'administration, madame Katherine Fiset n'a pas participé à la dernière rencontre, c'est madame Sabrina Devlin qui traite de ce point.

Madame Devlin indique que les membres se sont fait convoquer à la dernière rencontre de la FCPQ pour discuter des mesures budgétaires, et ce, avant que le gouvernement annonce le retour de certaines sommes dans le milieu scolaire. Deux ateliers ont alors eu lieu pour discuter des messages à mettre de l'avant pour contrer les effets de la compression budgétaire.

16. Transport scolaire

Ce point a été traité durant le rapport de la direction générale

17. Communication avec les parents

Madame Catherine Letendre souhaite discuter d'un dossier pour lequel nous avons adopté une politique de communication au conseil d'administration et par laquelle nous mentionnions l'application Mozaïk était un des moyens de recevoir les communications officielles.

Madame Letendre mentionne que des parents n'ont pas reçu la communication d'une rencontre de la rentrée puisque l'information n'était disponible que sur la page Facebook de l'école.

Madame Letendre demande s'il est possible de reprendre cet événement considérant que certains parents n'ont pas reçu l'information.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, indique qu'un suivi sera fait auprès du Service des communications pour s'assurer que le tout soit rectifié et des rappels seront faits dans les milieux. En ce qui a trait à la reprise de l'évènement, bien qu'il s'agisse d'une bonne pratique, la tenue de cet évènement de la rentrée n'est pas obligatoire. Une reprise de cet évènement occasionnerait du temps supplémentaire ce qui n'est pas possible avec la conjoncture actuelle.

18. **Date, heure et lieu de la prochaine séance**

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, indique aux administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 23 septembre 2025 de manière hybride dans les trois pôles de rencontre.

Considérant que la prochaine séance du conseil d'administration devrait permettre l'adoption du budget, la direction du Service des ressources financières, madame Manon Riel, indique aux membres du comité de vérification qu'une rencontre aura lieu le 21 septembre 2025.

19. **Clôture de la séance**

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Julie Carle de clore la présente séance à 20 h 24.

20. **Huis Clos**

Les administrateurs ne se munissent pas d'un huis clos en fin de rencontre.

Sabrina Devlin
Présidente

Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général

